

Cycl@net

de la Fédération française de cyclotourisme

➔ *Principales décisions - réunion du comité directeur
du vendredi 23 et samedi 24 septembre 2016*





Principales décisions - réunion du comité directeur du vendredi 23 et samedi 24 septembre 2016

1 – Approbation du compte-rendu de la réunion de mai 2016 :

Le compte-rendu de la réunion du 20 mai 2016 est, après relecture et amendements, validé. Ce compte-rendu sera publié dans le prochain Bulletin fédéral.

2 – Nouveaux outils de gestion pour les Semaines fédérales :

Afin d'optimiser les charges financières et la charge de travail de la COSFIC 2017 et des bénévoles de la SF 2017, la société NJUKO est retenue pour la gestion des inscriptions et la société PayinTech pour la gestion des droits d'accès et du porte-monnaie électronique.

3 – Exposants « marchands » de la Semaine fédérale de Dijon – 2016 :

Conformément au cahier des charges, l'organisateur de la Semaine fédérale a transmis pour validation, en juin 2016, par le comité directeur la liste des exposants « marchands » qui seront présents dans l'enceinte de la permanence.

4 – Conventions :

Les conventions de partenariat avec « Be Bike » et « MonTourenFrance » sont validées. Elles vont maintenant pouvoir être signées.

5 – Congrès fédéral de Colmar – 10 et 11 décembre 2016 :

Le congrès fédéral se déroulera les 10 et 11 décembre 2016. Ce congrès sera composé d'une Assemblée générale extraordinaire et d'une Assemblée générale ordinaire.

Les deux thèmes retenus pour les ateliers du samedi sont :

- ➔ La nouvelle organisation territoriale des structures : quelle place pour les Comités régionaux entre la Fédération et les Comités départementaux ?
- ➔ L'accueil dans les clubs : comment faire venir de nouveaux licenciés ?

Les résolutions soumises au vote des clubs, tant pour l'AGE que l'AGO sont validées.

Le bilan 2015/2016, le compte de résultats 2015/2016 et le projet de budget 2017/2018 sont validés.

L'ordre du jour définitif du samedi 10 et dimanche 11 est validé et est joint en annexe.

6 – Challenge de France 2017 :

La version 2017 du challenge de France des clubs est validée. Le règlement 2017 est joint en annexe.

7 – Concours photo :

Le thème retenu pour le concours photo 2017 sera : « Passerelles, ponts et viaducs ».

8 – Dates de réunions du comité directeur pour l'année 2017 :

Les dates retenues pour les réunions des comités directeurs 2017 sont les vendredis et samedis :

- 13 et 14 janvier,
- 10 et 11 mars,
- 12 et 13 mai,
- 22 et 23 septembre,
- 20 et 21 octobre,

Pour rappel, le samedi 9 et le dimanche 10 décembre 2017 se tiendra le congrès fédéral (Assemblée générale) à Moulins (03).

Le Vendredi 27 janvier après-midi et samedi 28 janvier 2017 sont retenus pour un séminaire avec les structures.

9 – Prix photo-littéraire Charles Antonin 2016 :

Suite au classement par le jury des productions des candidats, l'anonymat a été levé.

Celui-ci sera rendu public au cours de l'Assemblée générale fédérale à Colmar.

Un 1^{er} prix et 2 seconds prix seront récompensés cette année; une mention spécifique est décernée en coopération avec la commission « Sport pour Tous ».



10 – ACA – organisation d'un séjour au Centre cyclotouriste « Les 4 vents » :

Suite à la demande d'aide financière du Codep 63 pour l'organisation d'un séjour au Centre cyclotouriste « Les 4 Vents » lors du week-end du 1^{er} mai 2017 pour des personnes en situation de handicap, une aide de 1 000 euros est accordée.

11 - Manifestations :

ANNÉE 2017

Maxi-Verte-Tout-terrain :

La Maxi-Verte-Tout-terrain 2017 sera organisée par le Codep 62 du Pas-de-Calais à Nielles-les-Bléquins.

Concentration des Chérubins :

Deux concentrations des chérubins se dérouleront en 2017, du 25 au 28 mai (Ascension), l'une au nord à Aire-sur-la-Lys (62), organisée par la famille Hudel (OSA Aire-sur-la-Lys) et l'autre au sud à Pernes-les-Fontaines (84) par la famille Bailly (Club Vélocio Pernois).

ANNÉE 2018

Après avoir déposé un pré-dossier qui avait retenu l'attention du comité directeur, le Codep 24 (Dordogne) se voit confier l'organisation du Congrès fédéral 2018 qui se déroulera à Boulazac (banlieue de Périgueux - 24).

ANNÉE 2020

La Semaine fédérale internationale de cyclotourisme se déroulera à Valognes (50) du 3 au 11 août 2020. Elle sera organisée par le Comité départemental de cyclotourisme de la Manche (50).

ANNÉE 2021

Un dossier d'intention de candidater pour organiser la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme de 2020 a été déposé par le Comité départemental des Pyrénées-Atlantiques pour une organisation à Pau (64). Si le comité d'organisation le souhaite, sa candidature pourrait être validée pour 2021 sous réserve de la présentation d'un dossier complet.

12 – Randonnées permanentes :

Les randonnées permanentes, ci-dessous, obtiennent le label fédéral.

310	Tours et Portes des Villages du Bas-Rhin	156 km	06554	VTC la Robertsau (Grand-Est)
311	Rando Flandres-Artois	306 km	00101	Urfa Lille (Hauts-de-France)
312	Les 5 villes porte des Causses	396 m	07833	CR Alès-en-Cévennes (Occitanie)
313	Sur la route des thermes en Forêt Noire	100 km	06721	SCREG Vélo (Grand-Est)
314	Tour Haute-Garonne	650 km		Codep 31 (Occitanie)
315	Centrionales Cyclistes de la France	11 000 km	06922	Confrérie des BF (Normandie)
316	La Vallée de l'Aure Inferieur	92 km	04451	CC Montebourg (Normandie)
317	Lyon - Francfort	825 km	00458	ASEB Cyclo Villeurbanne (Rhône-Alpes-Auvergne)



Samedi 10 décembre 2016

08 h 00 | Vérification des pouvoirs

08 h 45 | Accueil des congressistes

09 h 00 | Ouverture des assemblées générales extraordinaires et ordinaire par le Président de la FFCT

Allocutions d'accueil (structures, personnalités)
Présentation du déroulement du congrès fédéral

Présentation des résolutions

10 h 00 | Les Finances

Bilan comptable du 01/07/2015 au 30/06/2016
Projet de budget du 01/07/2017 au 30/06/2018

Réponses aux questions sur le rapport financier et le projet de budget

10 h 45 | Pause

11 h 15 | Toutes à Vélo - Strasbourg 2016

11 h 45 | La réforme territoriale

12 h 00 | Les assurances

Réponses aux questions

12 h 30 | Repas

14 h 30 | Travail en ateliers sur deux thèmes :

- La nouvelle organisation territoriale des structures : quelle place pour les comités régionaux entre la Fédération et les comités départementaux ?
- L'accueil dans les clubs : comment faire venir de nouveaux licenciés ?

17 h 00 | Pause

17 h 30 | Échanges avec la salle

18 h 30 | Résultat des votes

19 h 00 | Fin de la journée

Dimanche 11 décembre 2016

09 h 00 | Validation du Président par les clubs

09 h 15 | Rappel des manifestations à label fédéral 2017

09 h 30 | Vélo Tout-Terrain et Cyclomontagnardes

09 h 45 | Grandes manifestations 2017

- Semaine fédérale 2017 à Mortagne-au-Perche — Orne
- Semaine «jeunes» 2017 à Châtellerauld — Vienne

10 h 00 | Prix Charles Antonin — Concours photo — Challenge de France

10 h 20 | Restitution des groupes de travail (2*10 minutes)

- Échange avec la salle

10 h 50 | Résultat du vote pour la validation du Président

11 h 00 | Récompenses fédérales

12 h 00 | Remerciements

12 h 30 | Repas



Le Challenge de France se veut être un baromètre de l'engagement et de l'implication des clubs de notre Fédération dans l'ensemble de nos activités. Le but est d'inciter et de motiver les membres adhérents à participer aux organisations les plus remarquables de la FFCT.

Ce challenge est basé sur la participation des cyclotouristes licenciés aux manifestations ou événements et des clubs à certaines organisations figurant dans la liste ci-dessous.

Pour marquer ces points, tout cyclotouriste peut participer à ces manifestations, ou événements en nombre illimité dans l'année, sauf pour les randonnées permanentes ou les boucles de randonnées permanentes pour lesquelles le nombre de participations sera limité à 1 par circuit. Le club marque autant de points que de participants. A noter que les sociétés n'ont aucune comptabilité à tenir, cette dernière étant prise en compte par les différents responsables d'organisations ou d'événements qui transmettent les éléments au délégué fédéral chargé du Challenge de France.

Le retour des fiches « Challenge 2017 » devra être effectué au plus tard dans le mois qui suit l'organisation au risque de ne pas être retenu.

Les différents brevets (brevets de distance - y compris le 100 km -, BCN-BPF, parcs, montagnards, VI etc.) réalisés par les participants doivent être au préalable envoyés aux homologateurs concernés par les brevets. Ce sont ces derniers qui transmettront la liste des clubs au délégué fédéral chargé du Challenge.

Pour le Challenge de France 2017 - qui commence le 1^{er} octobre 2016 - nous serons dans une année électorale qui marque le début de la nouvelle olympiade. À ce titre, seront attribués 10 points à tout club présent à chaque AG : Codep, Ligue/Coreg. Pour l'AG fédérale, sera pris en compte le vote des clubs. Par ailleurs, afin de valoriser les clubs ayant des jeunes, seront maintenus comme en 2016 les 10 points aux clubs ayant une école cyclo ; ce barème sera doublé si l'école est créée dans l'année. La participation des jeunes sera doublée dans les manifestations qui leur sont propres (critérium pour les jeunes, trait d'union et semaine jeunes...) ainsi que lors de leurs participations à la Concentration nationale à label des Chérubins. Les abonnements resteront fixés à 10 points.

FICHE MANIFESTATIONS À 10 POINTS*

- Semaine nationale et européenne des jeunes
- Critérium du jeune cyclotouriste et Concours d'Education Routière :
 - ➔ Départemental (2)
 - ➔ Régional
 - ➔ National
- Trait d'union Jeune route & vtt
- Brevet d'initiation au cyclotourisme familial
- Club possédant une École cyclo
- Club créant une École cyclo dans l'année

FICHE MANIFESTATIONS À 6 POINTS*

Concentration nationale à label des Chérubins

FICHE MANIFESTATIONS À 5 POINTS*

- BCN – BPF (lauréat ayant terminé, année d'homologation)
- BCN (par carte complète homologuée dans l'année)
- BPF (par département, terminé dans l'année et homologué dans l'année)
- BCMF (ayant terminé, année d'homologation)
- Brevet des parcs
- Brevet européen
- Diagonales de France (par Diagonale)
- Mer-Montagne (par randonnée) toutes options
- Mer-Montagne (lauréat ayant terminé le cycle – année d'homologation) toutes options
- Randonnées permanentes labellisées de plus de 150 km (3)
- Challenge des bases VTT : participation à une des bases
- Semaine européenne
- Semaine fédérale
- Séjours et Voyages (catalogue FFCT) (4)
- Voyages itinérants route ou VTT (5)
- Séjour au Centre national cyclotouriste « Les 4 Vents (2 nuits et +)
- Participation à une journée cyclo féminine codep/coreg
- Participation à un week-end cyclo organisé pour les féminines par un coreg ou un codep

Fiche Manifestations à 3 points*

- Cyclomontagnardes (toutes formules)
- Brevet des 4 Vents
- Concentrations nationales à label (sauf Chérubins (6 points))
- Brevets nationaux fédéraux, randonneurs et audax (inscrits au calendrier) homologués par leurs délégués
- Rencontre inter écoles de cyclotourisme (6)
- Randonnées permanentes labellisées de moins de 150 km (3)
- Séjour au Centre national cyclotouriste « Les 4 Vents » (1 nuitée)
- Vertes tout terrain



FICHE STRUCTURES ET VIE ASSOCIATIVE À 10 POINTS*

- Participation du club présent aux Assemblées générales : régionale et départementale (7)
 - Clubs votant à l'Assemblée Générale Fédérale

FICHE STRUCTURES ET VIE ASSOCIATIVE À 5 POINTS*

- Signature d'une convention de pré-accueil
- Obtention d'un maillon fédéral (8)
- Stage de formation fédérale, régionale ou départementale
- Participation à une journée et une réunion d'information Sécurité et/ou Santé départementale ou régionale

AUTRES PARTICIPATIONS À LA VIE ASSOCIATIVE OU ORGANISATIONS D'ÉVÉNEMENTS

• Abonnés à la revue « Cyclotourisme »	10 pts
• Participation au Concours Photo	5 pts
• Participation au Prix Charles Antonin	5 pts
• Organisation par un club (9)	10 pts
• Club organisateur d'une Cyclo-découverte gratuite dans le cadre de la Fête du vélo	10 pts

(2) Si celui-ci n'est pas organisé, il peut être remplacé par un éliminatoire local officiellement inscrit au calendrier départemental.

(3) Pour les randonnées permanentes labellisées (RP), il s'agit de la randonnée complète ou partie de randonnée permanente formée par une ou plusieurs boucles donnant lieu à une homologation ; chaque randonnée permanente ou une boucle homologuée ne peut compter plus d'une fois au maximum par an.

(4) Pour les séjours, ne seront comptabilisés que les personnes justifiant d'une carte de voyage itinérant homologué par le délégué aux Voyages Itinérants.

(5) Pour les Voyages Itinérants, un même voyage ne peut pas être fractionné en plusieurs parcours aux dates ²consécutives. Sont exclus du Challenge de France, les voyages itinérants réalisés sur les parcours de la Semaine Fédérale ou sur ceux d'une des Concentrations nationales à label (Pâques, Ascension, Pentecôte, ...).

(6) Une par département, inscrite au calendrier départemental.

(7) Pour les assemblées, seules sont recevables les données fournies par les présidents de structures à partir de la liste d'émargement. Il ne sera attribué que 10 points par club présent ; les clubs représentés par le pouvoir d'un autre club ne sont pas pris en compte.

(8) Obtention par un club de maillon FFCT quel que soit son niveau – or, argent, bronze.

(9) À partir du calendrier national FFCT, seront attribués 10 points à chaque club organisant une 1^{ère} balade, 1^{ère} randonnée, Brevet d'orientation route ou VTT, Critérium du jeune cyclotouriste, Rencontre inter-écoles de cyclotourisme, les brevets fédéraux (voir guide), Cyclo-découvertes (hors fête du cyclotourisme).

(10) Ne sont pris en compte que les clubs qui ont retourné leur compte-rendu au siège fédéral pour le 30 septembre.



1. Catégorie 3 à 35 adhérents	2. Catégorie 36 à 75 adhérents	3. Catégorie + de 75 adhérents
--------------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------

Le Challenge de France des associations de cyclotourisme sera attribué aux clubs selon le quotient ci-dessous et en fonction des catégories ci-dessus :

Nombre de points accumulés par les clubs / Nombre de licenciés du club.

Trois niveaux de récompenses seront attribués dans les trois catégories :

1. Lauriers d'or	2. Lauriers d'argent	3. Lauriers de bronze
-------------------------	-----------------------------	------------------------------

Lors de l'assemblée générale du coreg, le club lauriers d'or de sa catégorie se verra remettre le Challenge de France qu'il conservera jusqu'en septembre de l'année suivante pour le remettre en jeu. Il le retournera à cette date au siège de la Fédération.

Le Challenge de France des associations de cyclotourisme attribué 3 années consécutives au même club lauriers d'or sera définitivement acquis. Ce dernier sera classé hors concours pendant les 3 années suivantes, mais pourra de nouveau concourir par la suite.

Par contre, les trophées - lauriers d'argent et de bronze - seront attribués définitivement aux clubs récipiendaires.

En cas d'ex æquo, seront pris en compte : le club le plus ancien au niveau de l'affiliation, ou le club ayant le plus grand nombre de féminines adhérentes, ou le nombre de participations aux manifestations.

TROPHÉES RÉGIONAUX

Pour chaque CoReg, un trophée régional unique sera attribué sur la base de ce challenge pour chacune des 3 catégories d'effectifs. Les clubs récompensés au niveau national (or, argent ou bronze) seront classés hors concours et exclus de cette dotation régionale.

ORGANISATEURS

Le n° fédéral du club étant l'élément principal pris en compte pour l'attribution des points, vérifiez si, sur les cartes de route, il est bien mentionné. Chaque organisateur devra conserver la trace écrite de la participation jusqu'à la proclamation des résultats, afin de pouvoir faciliter une éventuelle vérification par le délégué fédéral. Aucun changement du résultat proclamé ne sera opéré pour des éléments portés à la connaissance de la fédération au delà de la date limite.

PARTICIPANTS

Rappelez-vous votre n° fédéral de club et prenez l'habitude de le mentionner sur les bulletins d'inscriptions lors des randonnées ou événements et sur toutes vos cartes de route. Présentez votre licence.

Béatrice Barrière

*Présidente de la commission
Grandes Manifestations et Brevets*

Jean-Marie Rogez

Délégué fédéral au Challenge de France

Responsables : Dominique Lamouller et Patrice Legal - N° ISSN : 1634-5290

Diffusion : membres du comité directeur, chargés de mission, membres des commissions nationales et conseils disciplinaire, présidents de ligues, présidents de comités départementaux, présidents de clubs, Centre cyclotouriste "Les 4 vents", représentants départementaux élus des membres individuels, présidents d'honneur : Marc Dobise, Jean-Michel Autier.